

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 FEVRIER 2021**

Le 3 février 2021 à 19H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/01/2021

Étaient présents : Madame Martine OLLIVIER, Maire, Marc LECOINTRE, Sylvie FRANCO, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD adjoints, Pierre SEUX, Isabelle PALLUY, Jean-Marc JANIN, Nathalie SIDI ATMANE, Jean-Michel SIMON, Christophe CHEMEL, Alisson SEGEALET, Danielle COURBON, David BARRALLON, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Excusée : Mme Emmanuelle GAGNERE

Absent :

M. Laurent CELLARIER a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2021 et signature du registre des délibérations.

- **Réhabilitation de la salle de la Route Bleue :** délibération est prise à l'unanimité pour valider le projet de réhabilitation de la salle de la Route Bleue et solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2021, de la Région Auvergne Rhône Alpes à travers le dispositif de soutien aux communes et du Conseil Départemental à travers le dispositif Pass Territoires.

Ajout délibération :

- **Moratoire sur le déploiement de la 5 G :** délibération est prise à l'unanimité pour décider de surseoir sur la commune à toute autorisation d'implantation de nouvelles antennes liées à la téléphonie de cinquième génération jusqu'à la publication du rapport attendu de l'ANSES en 2021 sur les effets de cette nouvelle technologie sur la santé. Demande que le gouvernement instaure un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologique et sanitaire n'aura pas été mené. Demande que la priorité soit déjà donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers l'accompagnement, le développement et l'accélération du calendrier déploiement de la fibre optique FTTH en zone AMII et RIP. Propose que la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo initie une démarche identique.

- Urbanisme :

Certificat d'urbanisme :

Me Elodie BECHETOILLE a 1819/1821-1823

Me Benjamin De L'HERMUZIERE -B 1250

- **Questions diverses**

- **IPSET :** Monsieur Marc LECOINTRE informe le Conseil Municipal que des renseignements ont été pris pour la mise en place d'une liaison Fibre Optique et d'un Standard Téléphonique pour les bâtiments communaux (mairie, bibliothèque, cantine, école, salle de la route Bleue).